

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 004-2023

Du : 05 avril 2023

Nombre de Conseillers :

en exercices : 11

présents : 9

votants : 8

Date de la convocation :

1^{er} avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,

Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,

Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Conseillères municipales,

Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :

ETAIT ABSENT EXCUSE :

Mesdames Morgane Auger, Sophie Papon, Conseillères municipales,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Michel Monteiro, Adjoint au Maire,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

OBJET : Approbation du Compte-Administratif 2022

La Présidence du Conseil Municipal est confiée à Monsieur Thierry Vincent, Adjoint au Maire.

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'instruction budgétaire M 57,

Considérant, l'absence d'observation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, Monsieur Didier Dagonet, Maire, étant sorti au moment du vote,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	8	-	-

Approuve, le Compte-Administratif 2022 de la commune de Béthémont-la-Forêt dont les résultats sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Résultat cumulé section de fonctionnement	416 565,98 €	461 472.54 €
Résultat cumulé section d'investissement	30 377,09 €	230 728.82 €
Reprise des résultats de l'exercice antérieur en investissement	80 103,53 €	
Reprise des résultats de l'exercice antérieur en fonctionnement		40 873,22 €
Résultat section de fonctionnement 2022	85 779,78 €	
Résultat section d'investissement 2022	120 248,20€	
Reste à réaliser en investissement	75 677,05 €	
Résultat cumulé section de fonctionnement	85 779,78 €	
Résultat cumulé section d'investissement	44 571,15 €	
Résultat global de clôture 2022	130 350,93 €	

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 05 avril 2023



 Didier DAGONET

 Maire de Béthémont-la-Forêt